

Reprise de la session du conseil municipal du 3 mars 2003, tenue le 17 mars 2003 à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Paul-Eugène Gagnon, conseiller

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Période de questions**
- A. Administration générale**
 1. Maire suppléant / Martine Plante
 2. École des Bois-et-Marées / demande de don
 3. Ministère des Affaires municipales / **résolution** d'adjudication de l'émission pour emprunt par billets #389-97
résolution pour préciser les modalités
 4. Office du tourisme et des congrès de Rimouski / publicité
 5. Gala régional des grands prix du tourisme québécois
 6. Tourisme Mitis / contribution financière
 7. Carrefour Jeunesse -emploi / invitation
 8. Approvisionnement et traitement de l'eau potable / soumission
 9. Règlement des naissances / Aranga Suk-Am, fille de Frédéric Fournier, et de Nathalie Lepage , 229 Route du Fleuve Ouest.
 10. Fabrique de Sainte-Luce / demande
- B. Sécurité publique**
- C. Transport**
 1. Ministère des Transports / cession d'une partie de lot 193-4
- D. Hygiène du milieu**
- E. Urbanisme**
 1. Assemblée publique de consultation
Correspondance / Corporation de développement touristique
 2. Second projet de règlement " Règlement modifiant le règlement de zonage #348-93 et ses amendements aux fins de modifier certaines normes d'implantation touchant les zones 32, 35-1, 36-, 37-1 et 43-1
(copie)
 3. Dossier Jean Marienval
 4. Développement résidentiel Caron-Bouchard

F. Loisir et culture

1. Placement Carrière / résolution
2. Semaine de relâche / rapport
3. Fête des bénévoles (**copie**)

G. Édifice et machinerie

1. Ameublement

H. Divers

Arrivée du conseiller Gaston Beaudesne à 20h10

462-2003

Ordre du jour

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adopté

Période de questions

463-2003

Maire suppléant

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que soit nommée la conseillère Martine Plante, maire suppléant pour la période du 17 mars au 7 juillet 2003.

Adopté

464-2003

École des Bois-et-Marées / demande de don

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 25\$ à l'école des Bois-et-Marées afin de récompenser les élèves qui ont fait parti de la brigade scolaire durant l'année scolaire.

Adopté

465-2003

Ministère des Affaires municipales / résolution d'adjudication

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale pour son emprunt de 1 061 200\$ par billets en vertu du règlement numéro 389-97 au prix de 98.049 \$ échéant en série **5 ans** comme suit:

83 700 \$	3.25000%	1 ^{er} avril	2004
88 000\$	3.30000%	1 ^{er} avril	2005
92 300\$	3.75000%	1 ^{er} avril	2006
96 900\$	4.00000%	1 ^{er} avril	2007
700 300\$	4.35000%	1 ^{er} avril	2008

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré. **La Financière Banque Nationale.**

Adopté

466-2003

Ministère des Affaires municipales / résolution

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Luce se propose d'emprunter par **billets** un montant total de 1 061 200\$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 389-97;

ATTENDU QU' il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de **billets** au lieu d'obligations;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces **billets** sont émis;

il est proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

et résolu à l'unanimité:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les **billets** seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les **billets** seront datés du 1^{er} avril 2003;

QUE les **billets** porteront un taux d'intérêt non supérieur à 15%, payable semi-annuellement;

QUE les **billets**, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1.	83 700\$
2.	88 000\$
3.	92 300\$
4.	96 900\$
5.	101 900\$
5.	598 400\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par **billets** pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- **5 ans** (à compter du 1^{er} avril 2003), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 389-97, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

QUE la municipalité avait le 1^{er} avril 2003, un montant de 1 061 200\$ à renouveler sur un emprunt original de 1 405 178\$, pour une période de 5 et 15 ans, en vertu du règlement numéro 389-97.

Adopté

467-2003

Office du tourisme et des congrès / publicité

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de réserver un espace publicitaire dans Tourisme Rimouski, pour l'année 2003, au montant de 945\$ plus taxes.

Adopté

468-2003

Gala régional des grands prix du tourisme québécois

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité d'acheter un billet au coût de 75\$ (taxes incluses) concernant les grands prix du tourisme québécois 2003. Ce billet sera transmis à la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce.

Adopté

Tourisme Mitis / contribution financière – négatif pour 2003

Carrefour Jeunesse Emploi / invitation – négatif

469-2003

Approvisionnement et traitement de l'eau potable / soumission

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation concernant les travaux de modifications aux postes de chloration de Sainte-Luce et Luceville. L'ouverture des soumissions se fera le 22 avril à 16 heures.

470-2003

Règlement des naissances

Proposé par: Martine Plante
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75\$ dans le compte de Aranga Suk-Am à la Caisse Populaire Desjardins Sainte-Luce-Luceville ,et ce, selon le règlement des naissances.

Adopté

471-2003

Fabrique de Sainte-Luce

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 500\$ à la Fabrique de Sainte-Luce concernant le souper à la fondue chinoise qui aura lieu le 26 avril 2003 et ce tel que prévu au budget 2003.

Adopté

472-2003

Ministère des Transports / cession d'une partie de lot 193-4

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'accepter à titre d'indemnité du gouvernement du Québec, représenté par le ministère des Transports, pour la cession d'une partie de l'immeuble du lot 193-4, rang 2 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce d'une superficie totale de 25.2m² à un montant de 950\$. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette cession.

Adopté

Assemblée publique de consultation / Règlement modifiant le règlement de zonage #348-93 et ses amendements aux fins de modifier certaines normes d'implantation touchant les zones 32, 35-1, 36, 37-1 et 43-1.

La secrétaire-trésorière adjointe fait lecture du second projet complété et expliqué par l'inspecteur des bâtiments. Le maire Gaston Gaudreault explique le règlement et les conséquences de son adoption. Des commentaires sont apportés par des citoyens dans la salle. Le dossier est reporté à la session du 7 avril 2003.

Acc. rec.

Le conseil municipal accuse réception de la lettre de la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce.

Le conseil municipal accuse réception de la lettre datée du 17 mars 2003 des Citoyens des zones concernées.

Second projet de règlement " Règlement modifiant le règlement de zonage #348-93 et ses amendements aux fins de modifier certaines normes d'implantation touchant les zones 32, 35-1 36, 37-1 et 43-1. / reporté

Dossier Jean Marienval / à étude

473-2003

Développement résidentiel Caron-Bouchard

Proposé par: Gilles Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Yvan Garneau, arpenteur géomètre, pour un montant de 500\$ qui sera pris à même le surplus de l'ancienne municipalité de Luceville, afin de modifier le plan de lotissement, partie des lots 187,188 et 189, secteur Luceville, du dossier 5917 concernant un développement domiciliaire, et ce, conditionnel à l'autorisation du ministère des Transports.

Adopté

474-2003

Placement carrière / résolution

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la coordonnatrice en loisir Mélanie Thériault à faire une demande pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce concernant placement carrière pour l'été 2003.

Adopté

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du rapport concernant la semaine de relâche.

Acc. rec.

Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du rapport concernant les prévisions budgétaires pour la fête des bénévoles qui aura lieu le 4 mai 2003.

Ameublement / reporté

4. Période de questions

475-2003

Levée d'assemblée

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité qu'à 22h15 la session soit levée

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross
Directeur général et
secrétaire-trésorier